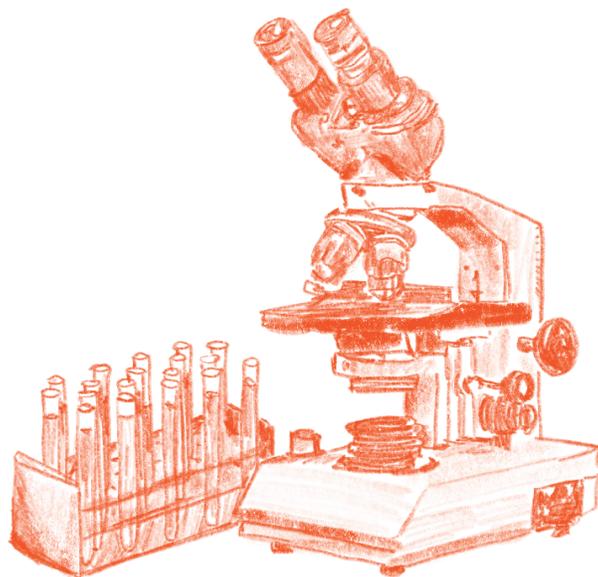


# PHARMA- QUÉBEC

## UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE URGENT DANS L'AUTOSUFFISANCE MÉDICALE DU QUÉBEC



Le Québec traverse une crise sanitaire sans précédent. L'éventualité réelle d'une pénurie de matériel stratégique, comme les masques, les gants et les blouses, souligne notre dépendance en matière d'approvisionnement médical. Alors que nos réserves de certains médicaments critiques se comptent en jours, le Québec ne peut plus se permettre d'être à la merci de l'industrie pharmaceutique.

Nous devons reprendre le contrôle. Québec solidaire propose au gouvernement Legault de mettre sur pied Pharma-Québec: une société d'État visant à rendre le Québec autosuffisant en matière de médicaments, de vaccins et d'équipement médical.

Dans le contexte de la pandémie, Pharma-Québec sera d'abord chargé d'acquérir ou de produire le matériel médical stratégique dont le réseau de la santé a besoin; négocier le prix juste pour les médicaments prioritaires; soutenir la recherche publique sur les traitements contre la COVID-19; et produire un vaccin ici au Québec dès qu'il sera prêt.

Lorsque nous aurons gagné la lutte contre la pandémie et que Pharma-Québec sera pleinement implanté, la société d'État nous permettra de faire des économies de l'ordre de 2,5 milliards de \$ par année en faisant des achats groupés de médicaments et en produisant certains médicaments génériques à peu de frais.

Le Québec a cédé le secteur stratégique des médicaments et de l'équipement médical aux géants de l'industrie pharmaceutique. Au fil des années, ce mauvais deal a coûté une fortune aux contribuables. Alors que l'industrie pharmaceutique augmentait ses profits, de nombreux emplois dans cette industrie ont quitté le Québec. Aujourd'hui, cette dépendance limite notre capacité à protéger et à soigner convenablement les Québécoises et les Québécois.

Avec Pharma-Québec, nous affirmons notre autonomie, nous luttons plus efficacement contre la COVID-19 et nous protégeons le Québec contre la prochaine crise.

# MANDAT

## La société d'État aura trois divisions



**La division d'achat** sera d'abord chargée d'obtenir et de négocier le prix des médicaments prioritaires servant à traiter la COVID-19 et de centraliser les approvisionnements et les stockages de médicaments pour éviter les pénuries. À terme, une fois la pandémie terminée, ce pôle d'achat public donnera un rapport de force supplémentaire au Québec pour négocier avec les compagnies pharmaceutiques, garantissant les meilleurs prix possible aux Québécois et Québécoises. En Nouvelle-Zélande, la société d'État Pharmac permet une planification publique et transparente des approvisionnements nationaux pendant cette crise mondiale.

**La division de production** permettra au Québec de planifier la production de médicaments et de vaccins dans une perspective d'autosuffisance.

- À court terme, Pharma-Québec coordonnera la production massive et à faible coût des médicaments contre la COVID-19 et de celle d'un éventuel vaccin, dès qu'il sera approuvé.
- Pharma-Québec négociera pour compenser les compagnies pharmaceutiques pour leur brevet. En dernier recours, et si la santé publique le justifie, Pharma-Québec pourrait se servir d'outils légaux pour déterminer la compensation équitable. La santé des Québécois et des Québécoises doit passer devant le profit des multinationales dans cette bataille contre la pandémie.
- Une fois Pharma-Québec pleinement implanté, le Québec aura la capacité de produire des médicaments et des vaccins. Nous serons ainsi mieux protégés contre la prochaine pandémie. Le Brésil et la Suède se sont dotés de telles capacités de production étatique de certains médicaments, afin de se prémunir des pénuries ou de la flambée des prix sur les marchés mondiaux.

**La division de recherche** stimulera dans un premier temps la recherche d'un vaccin et de traitements contre la COVID-19, dont les résultats seront publics.

- Dès sa fondation, Pharma-Québec pourra financer largement la recherche et développement de médicament et vaccins contre la COVID-19.
- À terme, en jouant un rôle de leadership dans l'orientation de la recherche et en concluant des partenariats avec les universités et des laboratoires privés, Pharma-Québec pourra s'assurer que les médicaments et les technologies développées avec des subventions publiques profitent au bien public, et non à des intérêts privés.

Pharma-Québec aura également le mandat **d'acquérir ou de produire les équipements médicaux stratégiques et le matériel de protection pour le réseau de la santé.**

- Pharma-Québec aura comme mandat à long terme d'assurer la plus grande autosuffisance possible du Québec en matériel médical. À court terme, la priorité doit être donnée au matériel de protection.
- Il s'agit également d'une opportunité de créer des emplois de qualité au Québec et de relancer certaines industries de matières premières, comme la foresterie, dont certains dérivés entrent dans la production de matériel médical (par exemple, la cellulose de bois entre dans la fabrication des masques de protection).